



## Compte-rendu de réunion du 18 mai 2017

### Conseil de quartier du Petit parc

Le Conseil de quartier (CDQ) du Petit parc s'est réuni le jeudi 18 mai 2017 à 19h, à la salle Jamart.

**Présents :** Françoise BIESSY, Gilles BROUSSE, Francis CHOLLET, Jean-Christophe FÉREY, Georges FEYTIT, Philippe GAUTUN, Axel PICHANCOURT, Sébastien ROUSSEAU, Franck VÉRITÉ.

**Excusés :** Bénédicte BOUDASSOU, François DAULNE, Clément HUILLET, Gilles MUGNIER, Benjamin NOVAU, Michèle ROTA, Béatrice VIVIEN.

**Absents :** René GROZNYKH, Andrey LAVRINENKO.

#### Accueil des participants

Monsieur Godaert (M. G.), maire-adjoint en charge du quartier du Petit parc ouvre la réunion à 19h15 en remerciant les participants et notamment les deux centralisateurs des groupes de travail de leur implication et du travail effectué (voir point 2 du présent compte-rendu).

#### Déroulement de la séance :

##### 1) Retour sur la dernière réunion

##### 2) Restitution/Présentation des propositions des groupes de travail

##### 3) Questions diverses

##### 4) Calendrier et ordre du jour de la prochaine réunion

##### 1) Retour sur la dernière réunion

Avant de laisser la parole aux deux coordinateurs qui pilotent les groupes de travail, M. G. se réjouit de constater que le CDQ Petit parc fonctionne de manière positive et ce, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses membres.

Monsieur Brousse reprend les fonctions de coordinateur du groupe « Animation et vie du quartier » à la place de Monsieur Daulne. L'élus du Quartier salue l'arrivée du nouveau centralisateur et remercie l'ancien pour sa collaboration.

Il rappelle ainsi la composition des deux groupes de travail :

1. Circulation/incivilité/stationnement et sécurité

Monsieur Francis Chollet, centralisateur du groupe : [francis.chollet@outlook.com](mailto:francis.chollet@outlook.com)

2. Animation et vie du quartier

Monsieur Gilles BROUSSE, centralisateur du groupe : [brousse.gilles@orange.fr](mailto:brousse.gilles@orange.fr)

M. G. souligne le fait qu'il s'agit bien d'un travail d'équipe, toute proposition devant être validée par l'ensemble du Comité. Chaque conseiller est libre de s'investir dans le groupe qui lui convient. Il est, bien entendu, admis de participer simultanément aux 2 groupes, souligne l'élus qui œuvre pour un cadre souple, sans protocole.

## 2) Restitution/Présentation des propositions des groupes de travail

Préalablement à la séance du 18 mai, les deux centralisateurs ont présenté les propositions émanant des 2 groupes au maire-adjoint. Des réponses à ces propositions ont pu ainsi être apportées le jour même de la réunion.

### Propositions du 1<sup>er</sup> groupe/ Circulation/incivilité/stationnement et sécurité

Monsieur Chollet présente les propositions du groupe 1 (voir fichier joint) tout en marquant une attention particulière aux points suivants :

#### Installer des passages piétons nécessaires sur certains lieux, notamment avenues François Mansart, Condé, Louvois

Les voitures roulent trop vite martèlent les conseillers, en cœur avec le centralisateur. De plus, ces rues sont très fréquentées par la population. Le renforcement de la sécurité par des passages piétons est « indispensable ».

Les conseillers s'inquiètent par ailleurs de la vitesse jugée excessive dans certains quartiers à l'instar de l'avenue du Général Leclerc.

Il est important de sécuriser davantage ce quartier souligne le centralisateur. D'autant plus que la rénovation de l'hôtel royal va engendrer une nette augmentation des riverains. De ce fait, beaucoup plus de familles emprunteront ce passage. A noter que les enfants de ce quartier sont scolarisés au collège le Prieuré.

*Voir la réponse du service Voirie en fichier joint.*

#### Résoudre le stationnement abusif dans certaines zones et notamment au niveau de l'hôpital des Courses

C'est une question qui a déjà été signalée à la précédente réunion de quartier. « Les gens continuent de se garer au niveau de la bande jaune à côté de l'hôpital alors même que le stationnement y est interdit ».

Un court débat s'est orchestré sur le stationnement des voitures autour de l'hôpital des courses. Le stationnement à cet endroit est jugé dangereux par les conseillers car il cache la visibilité aux conducteurs qui sortent du parking.

*Le maire-adjoint intervient en indiquant que la mairie veillera à apporter des solutions à ce problème. Il est demandé à la police d'accentuer les contrôles de véhicules en stationnement anarchique.*

#### Conforter l'éclairage du quartier, en l'occurrence rue de Soyécourt, passage Louvois

Les conseillers réitèrent leur proposition consistant à renforcer l'éclairage des routes « à fort flux de circulation ». A défaut, le comité suggère de changer la couleur des ampoules des passages très empruntés. Compte-tenu de la rapidité de la vitesse, un éclairage différent (lumière jaune par exemple) permettrait peut-être aux conducteurs d'être plus vigilants.

*Postérieurement à la réunion, cette proposition a été portée au service Voirie pour étude.*

M. G précise que les propositions qui viennent d'être exposées sont intéressantes. Il comprend que la mise en œuvre de ces propositions est nécessaire pour la sécurité des piétons. Néanmoins, il

semble important de les approfondir ajoute-il. Il propose alors d'organiser des réunions spécifiques à chaque proposition à la rentrée de manière à analyser chaque thématique.

Le maire-adjoint clôture ce long chapitre par des remerciements chaleureux aux coordinateurs mais aussi à l'ensemble du Comité.

#### Réparer les trottoirs, notamment avenues Mansart et Louvres

Les conseillers proposent de supprimer les bornes en béton qui longent l'avenue François Mansart. La demande de rénovation de l'avenue Mansart avait déjà été faite précédemment.

*Postérieurement à la réunion, le service Voirie alerte sur le fait que l'avenue du Louvres est privée. Sa rénovation nécessite l'accord de l'ASP.*

*Pour des raisons de sécurité, les travaux d'assainissement sont prioritaires, ils devraient débuter en 2017. Les travaux relatifs aux trottoirs seront conduits ultérieurement. Une étude est en cours pour la restructuration de la voie, qui pourrait avoir lieu après les travaux prévus sur le réseau assainissement.*

#### **Propositions du 2<sup>ème</sup> groupe/Animation et vie du quartier**

##### Stationnement avenue du Général Leclerc

La possibilité de mettre en place un stationnement rotatif de type disque payant a été évoquée, ce, afin de limiter les stationnements de voitures ventouses et professionnelles.

*Postérieurement à la réunion, le service Voirie répond qu'une réflexion globale du stationnement payant sur l'ensemble de la ville doit se mettre en place lorsque la loi sur la dépénalisation du stationnement payant sera applicable (à compter du 1er janvier 2018).*

##### Stationnement bas de la rue de Paris et rue de la Digue

Le comité propose une zone bleue avec une durée de stationnement limitée à 2 ou 3 heures à la place du stationnement payant. Cette configuration limiterait là encore les voitures ventouses.

*Voir réponse de la Voirie apportée sur le stationnement avenue du Général Leclerc.*

##### Vide grenier « local »

Les participants proposent d'organiser un vide grenier propre au Quartier. Elle se tiendrait sur l'avenue Eugène Adam (entre la place du Pont et l'avenue Talma).

Il est convenu d'approfondir cette idée. Le groupe Animation fera des propositions plus concises à la Ville.

##### Animation fête des voisins au château

Cette animation est envisagée après la fin des travaux.

L'avis de l'administrateur du château sera recueilli.

##### Circuit lumière

L'idée est de créer une animation nouvelle dans le quartier du Petit Parc et précisément autour du château. Cette initiative nouvelle est à envisager au moment d'Halloween et/ou de Noël précise le centralisateur du groupe Animation.

*Postérieurement à la réunion, le service Voirie répond que l'enveloppe annuelle suffit juste au remplacement des illuminations défilantes déjà en place.*

### Promenade continue en bord de seine

L'élargissement du périmètre du quartier du Petit Parc est souhaitable. Le Château en est bien sûr le centre de gravité, mais la Seine en est évidemment l'autre axe de référence, mentionne le centralisateur du groupe Animation qui développe l'idée :

« Un cheminement continu vers l'aval pour se raccorder à la promenade créée par le SIAAP au moins jusqu'au Jardin de Paris (avec les bacs de La Frette et d'Herblay), constitue une belle nécessité. Le passage le long du Champ de courses est tout à fait réaliste en considérant la servitude de passage du chemin de halage. Pour tranquilliser l'usage du Champ de courses, il serait possible de limiter ce passage lors des quelques jours où ces courses ont lieu.

Ces initiatives pourraient compléter de façon judicieuse le(s) itinéraires Paris-Londres, déjà existants sur la rive droite de la Seine et vers Conflans par la Forêt de St-Germain ».

L' élu intervient en indiquant qu'il est nécessaire de se rapprocher des responsables de la SIAAP.

### **3) Questions diverses**

M. G. remercie les services de la Ville qui apportent leur appui au CDQ.

Il a par ailleurs rappelé le rôle des CDQ qui restent purement consultatifs tout en soulignant l'idée de « force de proposition ».

### **4) Calendrier et ordre du jour de la prochaine réunion**

La prochaine réunion de quartier est fixée au jeudi 5 octobre 2017 à 19h. Dans l'intervalle, les conseillers se réuniront pour travailler les propositions décrites ci-dessus.

L'ordre du jour sera défini ultérieurement mais on peut d'ores et déjà mentionner les points suivants :

- Intervention de l' élu en charge de la Voirie,
- Présentation des travaux propres à chaque groupe de travail,
- Définition du calendrier 2018.

La séance s'est levée à 21h15.